

COTISATIONS : Saison 2017/2018

	1 ^{er} Chèque	2 ^{ème} Chèque
Plongeur	125 €	85 €
Nageur	150 €	
Bureau et Moniteur	110 €	
Jeunes scolarisés (certificat de scolarité)	105 €	55 €
Passager	90 €	
Handi	175 €	

L'adhésion comprend la licence, l'assurance loisirs 2 et la cotisation annuelle quelle que soit la date d'inscription. Vous pouvez souscrire une assurance individuelle complémentaire auprès de la F.F.E.S.S.M.

Pour être informé de toutes nos activités et des éventuelles informations de dernières minutes vous pouvez vous inscrire sur le blog COMA plongée :

<http://coma-plongee.blogspot.fr>

Un test de 50 mètres nage libre sera demandé à l'inscription de tous les débutants.

Pour les plongeurs uniquement, nous vous proposons le paiement de votre cotisation en 2 chèques **remis dès l'inscription (chèques à l'ordre du COMA Plongée)** :

- ⊗ Le **premier** chèque sera encaissé en Octobre 2017
- ⊗ Le **deuxième** chèque sera encaissé en Janvier 2018

Pour les adhérents bénéficiant d'une prise en charge partielle ou totale de leur cotisation par leur comité d'entreprise, une attestation sera délivrée à votre demande par le Secrétariat. **Cependant, vous devez vous acquitter des cotisations auprès du COMA Plongée, charge à vous d'obtenir le remboursement directement auprès de votre CE.**

POUR LA FOSSE DE VILLENEUVE, réservée exclusivement à partir du Niveau 1, le 1^{er} lundi de chaque mois

INSCRIPTIONS : Saison 2017/2018

: 5 € par séance payables à l'inscription auprès de **Philippe AYMARD** ou **Xavier DEVAUX**.

☞ 1^{ère} SEANCE : vendredi 23/09/2017 :

POUR ACCEDER AUX BASSINS, un certificat médical est INDISPENSABLE.

Avant d'accéder aux bassins, vous devrez donner au secrétariat un **certificat médical de moins de 3 mois** délivré par un Médecin, de préférence sportif, fédéral ou spécialiste de la plongée, de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique (**pensez à en garder plusieurs copies**).

Le certificat médical doit être obligatoirement fait sur un formulaire édité par la FFESSM que vous trouverez sur le site internet du COMA Plongée, à éditer **recto-verso**.

Nous rappelons que pour les encadrants, ainsi que pour tout passage de niveau, ce certificat doit être établi par un médecin fédéral, médecin du sport ou médecin spécialisé.

☞ 2^{ème} SEANCE :

Le **dossier d'inscription complet** devra être remis secrétariat.

Votre dossier devra comprendre :

- La fiche d'inscription remplie,
- La cotisation par chèque(s) à l'ordre du COMA Plongée,
- Pour les jeunes : le certificat de scolarité ou carte de collégien, lycéen, étudiant, etc.
- Pour les mineurs ou handi : l'autorisation parentale ou titulaire (cf page 5).
- 1 Photo.

Organisation des séances

SEANCE DU MARDI (section apnée, nage et « Détente » UNIQUEMENT)

Lignes d'eau ET Fosse à 10m un mardi sur 2

- ⊗ rendez-vous à **20h15**
- ⊗ mise à l'eau à **20h30**
- ⊗ sortie des bassins à **21h30**

SEANCE DU VENDREDI (Plongée UNIQUEMENT)

Fosse à 10m (à partir de 19h30 car triple-rotation) et Lignes d'eau (à 20h)

Pour ceux qui ont fosse à 19h30 :

- ⊗ rendez-vous à **19h00**
- ⊗ dans les vestiaires à **19h15**
- ⊗ mise à l'eau à **19h30**

Pour les autres :

- ⊗ rendez-vous à **19h30**
- ⊗ dans les vestiaires à **19h45**
- ⊗ mise à l'eau à **20h00**

- ⊗ fermeture du local matériel à 20h15
- ⊗ sortie des bassins à **21h30**
- ⊗ **Quitter le hall d'entrée à 22h au plus tard**

SEANCE DE FOSSE A VILLENEUVE (Aqua 92 – UCPA)

L'accès à la fosse est soumis à autorisation parentale à chaque séance pour les mineurs (document page 5).

Chaque 1er lundi du mois :

- ⊗ rendez-vous à 20h30
- ⊗ mise à l'eau à 21h00
- ⊗ sortie des bassins à 22h00

Possibilité de nager le **dimanche matin à Cergy-Pontoise**, se renseigner au bureau.

Pour le matériel de plongée (palmes, masque, tuba, ceinture), les moniteurs et l'équipe matériel seront là pour vous conseiller.

Pour des raisons de sécurité, se présenter obligatoirement au secrétariat avant de gagner les bassins. Merci de faciliter ainsi la tâche du secrétariat.

Subvention des EXAMENS

La pratique individuelle n'est pas autorisée dans le club. Chaque adhérent, moniteur ou élève doit appartenir à un groupe.

DANS UN ESPRIT DE DYNAMIQUE DU CLUB, LE BUREAU SUBVENTIONNE LE PASSAGE DE BREVETS DE PLONGEE.¹

Pour les modalités pratiques, renseignez-vous auprès du secrétariat.

1. EXAMEN INITIATEUR (réalisé au sein du Comité Départemental)

CANDIDAT ADMIS = passage de niveau SUBVENTIONNE A 100%

CANDIDAT NON ADMIS = passage de niveau SUBVENTIONNE A 50%

2. EXAMEN NIVEAU IV (P4 ou Guide de palanquée) ou MF1²

CANDIDAT ADMIS = passage de niveau SUBVENTION (PLAFONNEE A 400 €)

CANDIDAT NON ADMIS = 50% DU CANDIDAT ADMIS (PLAFONNEE A 200 €)

MF1 = financement du stage initial et du stage final.

¹ Cette aide s'assortit d'une obligation d'enseignement dans le club de deux ans consécutifs. A l'issue de cette période, elle devient définitivement acquise.

En cas de départ anticipé, sauf cas de force majeure, le bénéficiaire de la formation s'engage à restituer tout ou partie de la participation financière supportée par le club, au prorata temporis de son obligation. (Article 15 du Règlement Intérieur du COMA Plongée).

² Le financement du stage est susceptible d'être majoré dans le but d'encourager et de motiver la formation de d'encadrement.

Autorisation Parentale ou Tutélaire

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :

Agissant en qualité de* :

Père

Mère

Tuteur

(*) Cocher la case correspondante

Et demeurant :

.....

Autorise (NOM,

Prénom) :

Né(e) le : à :

.....

A pratiquer** : **LA PLONGEE SOUS-MARINE**

A pratiquer l'activité

(préciser) :

(**) Rayer les mentions inutiles

A participer à la manifestation suivante :

fosse de Villeneuve-la-Garenne le

sortie club à

organisée du

au

Fait à :

le :

Signature :

Fiche Adhérent PLONGEUR

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE À JOINDRE POUR LES MOINS DE 18 ANS ET LES MAJEURS SOUS TUTELLE ET CURATELLE

M. - Mme - Mlle Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu et département :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Profession :
 Téléphone du domicile : Portable :
 E-mail :

PRATIQUE DE LA PLONGEE : Nombre de plongées :

IMPORTANT : Vous souhaitez passer un **niveau**, précisez le ici :

Débutant:	<input type="checkbox"/>	Année niveau I	<input type="text"/>	Année Niveau II	<input type="text"/>
Année niveau III	<input type="text"/>	Année niveau IV	<input type="text"/>	Année Initiateur	<input type="text"/>
Année MF1	<input type="text"/>	Année BEES1	<input type="text"/>	NITROX	<input type="text"/>
Année T.I.V.	<input type="text"/>	Année RIFAP	<input type="text"/>	Autres	<input type="text"/>
Année de la dernière révision secourisme	<input type="text"/>				

Joindre la photocopie du diplôme

NOM ET N° DE TELEPHONE DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

.....

Présentez-vous des allergies ? OUI NON
 Si oui, lesquelles :

Présentez-vous une interdiction ou limitation, temporaire ou définitive, à la plongée en scaphandre ?
 OUI NON

Si oui, laquelle et pour quelle durée :

J'atteste avoir pris connaissance du Règlement intérieur du COMA Plongée et d'y adhérer.
 Sauf mention contraire, j'autorise le Club à utiliser mon image dans le cadre de son activité.

Argenteuil, le :

Signature :

Fiche Adhérent NAGEUR : MARDI UNIQUEMENT

Suite à la fermeture de l'ancienne structure de la piscine, les entrainements de nage, d'apnée et du groupe « Détente » auront lieu les MARDIS UNIQUEMENT

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE À JOINDRE POUR LES MOINS DE 18 ANS ET LES MAJEURS SOUS TUTELLE ET CURATELLE

M. - Mme - Mlle Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu et département :
Adresse :
Code postal : Ville : Profession :
Téléphone du domicile : Portable :
E-mail (ne pas le mettre si vous ne souhaitez pas recevoir les news) :

Attention ! L'inscription en tant que nageur ne vous autorise pas à effectuer de sortie avec bouteille, ni à louer ou utiliser du matériel de plongée.

Votre inscription au(x) voyage(s) ne sera validée que sur présentation d'un certificat médical plongée.

NOM ET N° DE TELEPHONE DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

.....

Présentez-vous des allergies ? OUI NON

Si oui, lesquelles :

Présentez-vous une interdiction ou limitation, temporaire ou définitive, à la plongée en scaphandre ?
OUI NON

Si oui, laquelle et pour quelle durée :

.....

J'atteste avoir pris connaissance du Règlement intérieur du COMA Plongée et d'y adhérer.

J'autorise le Club à utiliser mon image dans le cadre de son activité.

Argenteuil, le :

Signature :

Conformément à la Loi informatique et libertés, vous pouvez obtenir communication de vos données personnelles et si nécessaire demander leur rectification en vous adressant au secrétariat. Le fichier des adhérents est déclaré sous le n° 1125076